

# Bulletin CERN

Numéro 13-14/2020-vendredi 27 mars 2020  
Plus d'articles sur <http://home.cern/fr/cern-people>

## LES INITIATIVES DE LA COMMUNAUTÉ DU CERN POUR MIEUX VIVRE LE CONFINEMENT

Campagnes, concours et contenus éducationnels ne manquent pas pour lutter contre l'isolement



Des membres des équipes de communication du CERN en vidéoconférence vous saluent pendant la période de confinement du COVID-19 (Image : CERN)

Cette période de confinement bouleverse nos modes de vie et de travail et les initiatives fleurissent pour vivre au mieux la distanciation sociale. L'équipe de communication se fera l'écho des initiatives proposées par la communauté du CERN.

Le département HR a publié une page FAQ (<https://hse.cern.fr/content/faq-covid-19>) pour répondre à vos questions sur votre situation contractuelle ou tout aspect lié aux ressources humaines. Si la FAQ n'apporte pas de réponse à vos questions, veuillez écrire à [HR-Covid19@cern.ch](mailto:HR-Covid19@cern.ch).

Les équipes HR feront leur possible pour vous répondre le plus rapidement possible. Enfin, découvrez et partagez suggestions et idées pour gérer le confinement sur le canal Mattermost (<https://mattermost.web.cern.ch/wwfw/channels/town-square>) du projet Work Well Feel Well.

Beaucoup d'entre nous découvrent (ou redécouvrent) les délices des longs appels vidéo avec les collègues, pour des réunions, groupes de travail ou autres.

(Suite en page 2)

## LE MOT DU DIRECTOIRE

### LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19 : L'ACTION DU CERN

Nous sommes à présent dans la deuxième semaine du Stade 3 mis en place au CERN en réponse à la pandémie de COVID-19. Les activités menées sur le domaine sont limitées à celles qui sont essentielles pour la sécurité et la sûreté des sites et des équipements, et de nombreux collègues sont en télétravail. Nous tenons à vous remercier toutes et tous pour votre travail et votre engagement en ces moments difficiles.

(Suite en page 2)

## Dans ce numéro

Actualités	1
Les initiatives de la communauté du CERN pour mieux vivre le confinement	1
Le mot du Directoire	2
Épidémie de COVID-19 et CERN : quelques réponses à vos questions	3
Les ambulanciers suisse et français secondés par le Service de secours et du feu du CERN	5
Un aimant de démonstration produit un champ magnétique record	5
Sécurité informatique : protégez-vous à distance	6
Communications officielles	7
Annonces	8
Le coin de l'Ombud	10



Published by:

CERN-1211 Geneva 23, Switzerland writing-team@cern.ch

Printed by: CERN Printshop

©2020 CERN-ISSN: Printed version: 2011-950X

Electronic Version: 2077-9518

# LE MOT DU DIRECTOIRE

## LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19 : L'ACTION DU CERN

Cette nouvelle configuration de travail devenant la norme, il est important que nous restions connectés les uns aux autres. Les informations destinées à notre communauté sont régulièrement mises à jour sur la page web (<https://hse.cern/fr/news-article/coronavirus-informations-mesures-et-recommandations>) prévue à cet effet, ainsi que sur les canaux de communication habituels, comme le *Bulletin du CERN*. Dans ce contexte, nous aimerais que vous vérifiez que les personnes à contacter en cas d'urgence, indiquées dans la base de données (<https://edh.cern.ch/Document/Personnel/EC>), sont à jour, et que vous procédez éventuellement aux changements nécessaires.

Ces derniers jours, nous avons reçu de la part de membres de la commu-

nauté du CERN de nombreux courriels très positifs nous suggérant des idées sur la manière dont les technologies et les compétences du CERN pourraient contribuer à la lutte collective mondiale contre la pandémie de COVID-19. Ils témoignent de la grande créativité et ingéniosité de notre communauté, et montre également la volonté du CERN de servir notre société. Afin de rassembler toutes ces belles initiatives, nous avons désigné un groupe de collègues parmi la communauté du CERN pour recueillir et concrétiser les différentes suggestions sur la façon dont le CERN peut apporter son aide. L'objectif du groupe « *CERN against COVID-19* » est d'apporter une réponse efficace et coordonnée, tirant parti des nombreuses compétences du CERN, de manière à maximiser notre impact. Toutes les propositions et idées desti-

nées à ce groupe peuvent être envoyées à l'adresse : [fight.covid@cern.ch](mailto:fight.covid@cern.ch) ; vous trouverez la liste des membres de ce groupe sur cette page web (<https://hse.cern/fr/news-article/coronavirus-informations-mesures-et-recommandations>). Nous avons également écrit directement au Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé afin de lui proposer l'aide du CERN.

Un grand merci encore pour votre engagement et vos efforts intenses, ainsi que pour votre souplesse et votre patience, en ces circonstances exceptionnelles.

*La Direction du CERN – Fabiola Gianotti, Frédéric Bordry, Eckhard Elsen, Martin Steinacher et Charlotte Warakaulle*

*The Directorate  
Le Directoire*

## LES INITIATIVES DE LA COMMUNAUTÉ DU CERN POUR MIEUX VIVRE LE CONFINEMENT

Qu'ils soient assis devant un mur blanc ou dans un salon peuplé de bambins bagarreurs, devant les photos de leurs dernières vacances ou une pile de linge sale, l'arrière-plan de ces appels donne immédiatement des aperçus inédits et peut provoquer au choix admiration, perplexité ou hilarité.

La semaine prochaine, nous vous invitons à participer au concours photo « *Background Challenge* » (« Défi de l'arrière-plan »). Vous pourrez poster sur un site CERN dédié une photo de vous devant cet arrière-plan que vos collègues voient régulièrement, que vous soyez chez vous ou au CERN (créativité et inventivité sont évidemment appréciées). Vous voterez ensuite pour un vainqueur qui, couvert de gloire, aura la chance d'apparaître

sur le site web du CERN. Une occasion pour la communauté de se retrouver et de partager des moments de nos vies confinées. Si vous n'avez pas l'occasion de vous réunir en téléconférence mais êtes à pied d'œuvre au CERN, vous pouvez participer au concours en postant un selfie sur votre lieu de travail.

Le service Formation et développement et la Bibliothèque redoublent d'efforts pour proposer des contenus pour se former et se cultiver à distance. Un nouveau catalogue est disponible offrant des ressources pour mieux gérer le télétravail. N'hésitez donc pas à consulter le site du centre de formation.

Pour se cultiver pendant le confinement, consultez aussi les réseaux sociaux du

CERN qui publient de nombreuses vidéos du Laboratoire ainsi que des activités à réaliser en famille, développées par S'Cool Lab. Suivez les comptes Twitter, Facebook et Instagram du CERN.

Les clubs commencent également à proposer des activités en ligne, nous vous transmettrons les informations.

En attendant d'autres nouvelles du CERN au (télé)travail, prenez soin de vous et tenez vous régulièrement informés des dispositions prises par le CERN et des informations pratiques en consultant la page dédiée sur le site HSE (<https://hse.cern/fr/news-article/coronavirus-information-s-mesures-et-recommandations>).

# ÉPIDÉMIE DE COVID-19 ET CERN : QUELQUES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Résumé de la réunion retransmise en direct le 17 mars concernant l'épidémie de COVID-19 et le CERN



La séance de questions-réponses du 17 mars 2020  
(Image : CERN)

Le mardi 17 mars, une séance de questions-réponses (<https://indico.cern.ch/event/898276/>) a été diffusée par webcast à l'intention de la communauté du CERN. La Directrice générale du CERN, Fabiola Gianotti, et le groupe mis en place en réponse au COVID-19 ont répondu à vos questions concernant l'impact de l'épidémie sur la vie quotidienne des membres de la communauté du CERN et l'organisation des activités du CERN.

Fabiola Gianotti a rappelé que le CERN était passé au stade 3 de l'épidémie (selon les critères définis par les autorités sanitaires). Par conséquent, à compter du 20 mars, les activités menées sur le domaine du CERN seront limitées à celles qui sont essentielles pour la sécurité et la sûreté des installations.

Cette séance de questions-réponses a été l'occasion d'examiner quelles seront les conséquences pour vous, votre famille et vos conditions de travail. Les réponses apportées, complétées de quelques éléments supplémentaires, sont résumées ci-après. Veuillez noter que les pays adaptent constamment les mesures en place avec l'évolution de la pandémie. Les informations actualisées sont publiées sur la page d'information dédiée au COVID-19 (<https://hse.cern/fr/news-article/coronavirus-informations-mesures-et-recommandations>). La Direction du CERN vous encourage à vous tenir au courant et à suivre rigoureusement les règles et recommandations des États hôtes ou du pays où vous vous trouvez. Cela est crucial pour votre sécurité et celle de vos proches,

ainsi que celle de la population en général ; vous contribuerez ainsi à la lutte mondiale contre cette épidémie.

## ***Friedemann Eder, chef du Service des relations avec les pays-hôtes***

### **S'agissant des règles concernant le passages des frontières entre la Suisse et les pays voisins**

La France a pris des mesures pour restreindre les déplacements sur son territoire pour une durée d'au moins deux semaines. Les déplacements en France ne seront autorisés que dans les conditions précisées dans ce document. Toute infraction à ces règles sera passible d'une amende. Pour pouvoir vous déplacer, vous avez besoin d'une attestation de déplacement dérogatoire, qui peut être téléchargée sur ce site.

En ce qui concerne le passage des frontières, les autorités suisses ont limité l'accès à la Suisse depuis les pays voisins (Allemagne, Autriche, France et Italie) aux citoyens suisses, aux personnes ayant un permis de séjour en Suisse et aux personnes ayant une raison professionnelle attestée de venir en Suisse. L'accès sera également ouvert aux personnes devant se rendre en Suisse pour une urgence, en particulier une urgence médicale. D'après les informations disponibles actuellement, il est possible de traverser la frontière pour un examen médical sur présentation d'une attestation écrite à demander au professionnel de santé concerné.

La mission suisse rappelle que, d'après les principes de droit international généralement reconnus, l'État exerce sa souveraineté sur toutes les personnes présentes sur son territoire, y compris les ressortissants d'autres pays, et y compris les personnes jouissant de priviléges et d'immunités. Ces priviléges et immunités sont accordés pour permettre aux personnes concernées d'accomplir leurs fonctions officielles ; ces personnes sont tenues, quant à elles, de respecter la loi et la réglementation de l'État où elles se trouvent. Il en résulte que les personnes jouissant de priviléges et d'immunités bénéficieront, dans le contexte d'une pandé-

mie, des mêmes mesures, mises en œuvre dans les mêmes conditions, que la population résidant en Suisse.

Vous pouvez être certains que nous nous efforcerons autant que possible de trouver une solution aux problèmes qui pourraient surgir.

Pour en savoir plus sur les nouvelles dispositions prises par la Suisse, consultez les sites :

- Le communiqué du Conseil Fédéral Suisse (<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-78563.html>)
- La page de questions/réponses sur les entrées, la circulation et les contrôles en Suisse (<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/aktuell/faq-einreiseverweigerung.html#Questions%20sur%20la%20fermeture%20des%20frontiers%C3%A8res,%20les%20frontaliers%20et%20la%20libre%20circulation%20des%20personnes>)
- La liste des postes frontières ouverts ([https://twitter.com/GE\\_ORCA/status/1241738359082541061](https://twitter.com/GE_ORCA/status/1241738359082541061))

## ***James Purvis, chef du département HR***

### **S'agissant du lieu où est effectué le télétravail**

Maintenant que nous sommes au stade 3, il est préconisé que les membres du personnel restent à proximité du CERN, conformément aux directives données par les autorités nationales, qui demandent de limiter les déplacements. Cependant, pour certains boursiers et titulaires au bénéfice de contrats de durée limitée, engagés récemment et qui se trouvent loin de leur famille, il peut être préférable d'effectuer leur télétravail en dehors de la zone locale. Veuillez noter que, dans ce cas, aucun accident professionnel ne pourra être reconnu par le CERN au cours du déplacement et au cours du télétravail.

Le télétravail prolongé est une expérience nouvelle pour nous. Pour atténuer les

risques découlant de l'isolement, de la distance physique et du manque de lien social, nous vous encourageons à garder le contact avec vos collègues et votre hiérarchie autant que possible, au moyen d'appels audio et vidéo.

#### **S'agissant de la difficulté d'être en télétravail tout en gardant ses enfants, les écoles étant fermées**

Même si le télétravail n'est pas un moyen de résoudre un problème de garde d'enfants, les circonstances exceptionnelles actuelles imposent une certaine flexibilité. La possibilité de combiner un congé spécial avec le télétravail peut être discutée avec le superviseur, et mise en place par le DAO au cas par cas.

#### **S'agissant des arrivées et des départs de personnel pendant la période**

À la fin de ce mois, 61 arrivées et 86 départs sont prévus ; pratiquement chaque cas est unique. En ce qui concerne les arrivées, il faut d'abord regarder si la personne engagée est déjà dans la région ou non. Commencer un contrat par télétravail n'est pas idéal, mais cela pourrait être une solution pour certains ; pour d'autres, la solution pourrait être de reporter le début du contrat. Ces options devront être discutées par chaque personne avec son superviseur et le DAO du département.

En ce qui concerne les départs, la plupart des formalités peuvent s'effectuer pendant la période de télétravail, car les services administratifs fonctionnent. Nous sommes en train de réfléchir à des solutions pour la remise de certains équipements du CERN tels que badges, dosimètres, etc. Cependant, la situation des personnes empêchées de rentrer chez elles en raison de fermetures de frontières sera prise très au sérieux, et la possibilité de prolonger les contrats (dans le cadre juridique existant) sera examinée, là encore, au cas par cas.

#### **Eckhard Elsen, directeur de la recherche et de l'informatique S'agissant de l'infrastructure informatique, pour un télétravail efficace**

Le département IT travaille d'arrache-pied pour faire en sorte que l'infrastructure in-

formatique du CERN puisse faire face à la soudaine utilisation intensive des outils nécessaires, en particulier les outils de visioconférence. Des négociations sont en cours pour accroître le nombre de licences et la souplesse d'utilisation des logiciels spécialisés, qui sont actuellement très sollicités.

#### **Lluis Miralles, chef du département SMB**

#### **S'agissant de l'accès aux différentes entrées et aux foyers-hôtels**

L'entrée E et le tunnel intersites sont soumis aux mêmes règles que les passages ordinaires à la frontière franco-suisse, auxquelles s'ajoutent les dispositions supplémentaires propres au CERN imposées par les États hôtes. Ainsi, ces accès restent ouverts au personnel autorisé du CERN, de même qu'au personnel autorisé des entreprises contractantes. Toutefois, nous ne pouvons garantir que ce sera toujours le cas, dans la mesure où la situation relative au passage aux frontières évolue rapidement.

Les foyers-hôtels resteront ouverts durant le stade 3. Ils accueilleront les personnes essentielles à la sûreté et à la sécurité du personnel du CERN et des infrastructures du Laboratoire. En tout état de cause, ces infrastructures restent soumises aux réglementations de l'État hôte dans lequel elles sont situées.

#### **Frédéric Bordry, directeur des accélérateurs et de la technologie**

#### **S'agissant des activités menées sur le domaine durant le stade 3**

Au cours des deux dernières semaines, les activités menées sur le domaine ont déjà été grandement réduites. La mise en œuvre du stade 3 accélère le processus d'arrêt de toutes les activités qui ne sont pas liées à la sécurité ou qui ne sont pas critiques. En particulier, nous mettons tous les accélérateurs et toutes les expériences et installations dans les mêmes conditions que lors de l'arrêt technique de fin d'année. Une grande partie de ces équipements a déjà été mise en mode sécurisé (« safe mode ») et le reste devrait suivre dans les trois prochains jours. Les activités sur le

domaine seront strictement limitées à ce qui est essentiel à la sûreté et à la sécurité sur les sites, ou essentiel pour assurer le fonctionnement du télétravail intensif. La présence sur place sera en grande partie ponctuelle afin de limiter le nombre de personnes sur le domaine. Les personnes dont les activités sont essentielles au CERN seront ajoutées à une liste officielle du personnel autorisé sur le domaine, établie par chaque chef de département. Cette liste est appelée à évoluer en fonction de la situation.

#### **S'agissant de la planification du LS2**

Durant le stade 2, les activités menées dans le cadre du LS2 avaient déjà été réduites. À présent, toutes ces activités sont arrêtées. Par la suite, nous devrons adapter le calendrier du redémarrage à l'évolution de la situation. Nous poursuivons un grand nombre d'activités à distance, par exemple pour les projets LIU et HL-LHC, en collaboration avec les comités compétents, et pour la préparation de futurs ateliers. Dès que les machines seront en mode sécurisé, nous préparerons l'avenir en élaborant différents scénarios pour le redémarrage des activités, et nous redéfinirons le calendrier du LS2.

#### **Fabiola Gianotti, directrice générale**

#### **S'agissant de la durée du stade 3**

Il est difficile de répondre à cette question. La priorité du CERN est de garantir que le retour du personnel sur le domaine et la reprise des activités normales se feront dans un environnement sûr. D'ici là, le stade 3 sera maintenu. Nous serons en contact avec vous autant que possible et nécessaire. Dès qu'une situation sûre sera rétablie, nous planifierons la manière la plus efficace de redémarrer les activités sur le domaine.

La séance de questions-réponses s'est achevée par un message d'espoir de Fabiola Gianotti, qui a rappelé à la communauté du CERN que « coopérer, faire face à des épreuves et rebondir rapidement après les moments difficiles, c'est inscrit dans les gènes de notre communauté. Ne l'oublions pas, et continuons à nous soutenir mutuellement à distance ».

# LES AMBULANCIERS SUISSE ET FRANÇAIS SECONDÉS PAR LE SERVICE DE SECOURS ET DU FEU DU CERN



Le Service de secours et du feu du CERN vient en aide aux Hôpitaux Universitaires de Genève pour le transport de personnes en ambulance dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 (Image : CERN)

Depuis le samedi 21 mars, le Service de secours et du feu (SSF) du CERN vient en aide aux Hôpitaux Universitaires de

Genève (HUG) pour le transport de personnes en ambulance dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Le but est de soulager le service d'ambulances des HUG, déjà bien sollicité. À ce jour, les équipes du CERN ont déjà effectué 12 trajets vers les hôpitaux genevois et s'attendent à atteindre rapidement la moyenne de 10 transports par jour.

Le Service de secours et du feu du CERN est intégré aux dispositifs de la centrale d'alarme « Urgences santé 144 » des HUG, ainsi qu'à celui du service incendie de la ville de Genève (le SSF n'a pas été sollicité par ce dernier).

Côté français, le Service de secours et du feu est aussi référencé dans la performance opérationnelle pour des services d'ambulancier, de fourgon incendie et de mise à disposition de pompiers pour toute forme d'intervention. Le SSF n'a pas été appelé à ce jour, mais les équipes se tiennent à disposition en cas de besoin.

La coopération entre le Service de secours et du feu du CERN et ses homologues français et suisses est prévue par l'accord tripartite signé en décembre 2016, garantissant une assistance mutuelle des services de secours.

## UN AIMANT DE DÉMONSTRATION PRODUIT UN CHAMP MAGNÉTIQUE RECORD

Le démonstrateur eRMC, formé de deux bobines plates à base de niobium-étain, a produit un champ magnétique pic de 16,5 teslas. Un essai prometteur dans le cadre de l'étude sur un futur collisionneur circulaire (FCC)



Le démonstrateur eRMC avant son insertion dans un cryostat pour être testé (Image : CERN)

Atteindre des champs magnétiques plus élevés est l'une des clés pour repousser les limites en énergie des accélérateurs. Le CERN et plusieurs laboratoires dans le monde ont lancé des programmes de R&D pour améliorer les technologies d'aimants existantes. En février dernier, un aimant de démonstration à base du supraconducteur niobium-étain, refroidi à 1,9 kelvin, a atteint un champ magnétique pic de 16,5 teslas sur le conducteur, dépassant le précédent record de 16,2 teslas de 2015.

Le démonstrateur, dénommé « enhanced Racetrack Model Coil » (eRMC), est

une superposition de deux bobines plates en forme de piste de course, d'où son nom. Les bobines sont réalisées à partir d'un câble constitué de brins composites multifilamentaires en niobium-étain, un supraconducteur qui permet d'atteindre des champs magnétiques plus élevés que le supraconducteur niobium-titanium actuellement utilisé pour les aimants du Grand collisionneur de hadrons LHC. Les aimants dipôles du LHC présentent un champ nominal de 8,3 teslas.

Le niobium-étain est le matériau utilisé pour certains des nouveaux aimants du LHC à haute luminosité, successeur du LHC, avec des aimants dipôles et quadripôles générant un champ magnétique de l'ordre de 12 teslas. Ce gain est déjà important par rapport au niobium-titanium, mais le niobium-étain permet de produire des champs magnétiques plus élevés encore. Ce potentiel est à présent exploré, notamment dans le cadre de l'étude sur un futur collisionneur circulaire (FCC). Pour atteindre une énergie de collisions de 100 TeV avec un anneau de 100 km de circonférence, il est en effet nécessaire d'utiliser des aimants dipôles générant des champs magnétiques de 16 teslas.

Si le démonstrateur eRMC n'est pas un aimant d'accélérateur à proprement parler, sa configuration permet de tester les performances des conducteurs niobium-étain. Durant les tests, l'aimant eRMC a ainsi atteint un champ magnétique pic sur le conducteur de 16,5 teslas, refroidi à 1,9 K (la température d'exploitation du LHC). À 4,5 K, il a atteint 16,3 teslas, ce qui correspond à 98 % des performances maximales estimées du câble supraconducteur.

« Ces résultats et les récentes avancées sur les aimants en niobium-étain démontrent le potentiel d'une telle technologie pour un collisionneur de hadrons de prochaine génération », souligne Luca Bottura, le responsable du groupe Aimants, supraconducteurs et cryostats du CERN. Ce record s'inscrit en effet dans la lignée de travaux prometteurs dans plusieurs laboratoires. Un autre aimant, FRESCA2, présentant une ouverture de 100 mm, a démontré un champ magnétique de 14,6 teslas en 2018 au CERN. FRESCA2 a été développé pour être intégré dans une station de tests pour les câbles supraconducteurs. L'an passé, le Laboratoire américain Fermi a testé un modèle court d'aimant dipôle de type accélérateur, avec une ouverture de

60 millimètres, qui a atteint un champ magnétique de 14,1 teslas à 4,5 kelvins.

Les équipes du CERN vont poursuivre leurs travaux pour se rapprocher d'une configuration d'un aimant d'accélérateur. Le démonstrateur eRMC va ainsi être démonté et réassemblé avec une troisième

bobine dans le plan médian pour créer une cavité de 50 millimètres.

Corinne Pralavorio

## SÉCURITÉ INFORMATIQUE : PROTÉGEZ-VOUS À DISTANCE

### Le télétravail et l'anxiété liée au Covid-19 nous rendent plus vulnérables aux attaques, mais des solutions sont à portée de main

L'épidémie de coronavirus a évidemment mis au ralenti les activités du CERN, mais il faut savoir qu'elle a aussi le pouvoir de paralyser les opérations numériques du Laboratoire. Les seuls vecteurs d'infection dont aurait besoin un coronavirus « numérique » sont la rumeur, suscitant la peur, l'incertitude et le doute (en anglais FUD pour *fear, uncertainty and doubt*), des utilisateurs cliquant sans réfléchir, des ordinateurs auxquels les correctifs n'auraient pas été appliqués, et le télétravail, précisément ! Et un pirate prêt à tenter le coup...

En effet, comme nous l'indiquions dans notre article précédent du *Bulletin* consacré aux rançongiciels (« Rançonnage des entreprises : vous êtes le premier concerné » - vous en saurez davantage dans le prochain article du *Bulletin*), les pirates sont aux aguets pour tenter d'infiltrer de façon malveillante les entreprises, mais également les universités et les instituts. Dernièrement, c'est un hôpital tchèque qui a été leur cible, alors qu'il prenait en charge les patients atteints du COVID-19. Si l'on ne sait pas encore grand-chose sur cet incident, voici comment le CERN pourrait se retrouver lui aussi au service des urgences :

Étape n° 1 – La technique FUD (*fear, uncertainty and doubt*) : non seulement nous devons faire face aux fausses informations qui circulent sur le COVID-19, mais nous devons aussi être vigilants aux courriels et aux messages malveillants (WhatsApp ou autres) que nous sommes susceptibles de recevoir et qui risquent de menacer la sécurité de notre ordinateur. En effet, un grand nombre des liens qu'ils contiennent renvoient à ce qui est censé être de nouveaux résultats scientifiques, les dernières statistiques relatives à l'infection, ou encore des pages de conseils et d'astuces en tous genres sur la manière de se protéger au mieux. Prudence ! Tous ces liens ne sont pas inoffensifs : certains ont votre ordinateur en ligne de mire. Le coronavirus

est donc également un moyen d'infecter votre ordinateur. Compte tenu de la peur, de l'incertitude et du doute que suscite le sujet, votre curiosité naturelle est la plus forte : vous cliquez !

Étape n° 2 – Un ordinateur sans correctifs : un petit clic sur un lien malveillant et votre ordinateur est infecté. Et c'est pratiquement garanti si votre ordinateur utilise un système d'exploitation dépassé, comme Windows 7 ou une version antérieure, ou encore une version sans correctifs de Windows, Linux ou MacOS. Plus rarement, mais c'est toujours possible, il se peut que votre ordinateur soit entièrement à jour, mais que votre système d'exploitation reste exposé à une vulnérabilité à venir. Une fois votre ordinateur compromis, le pirate a accès à toutes ses fonctionnalités : clavier, disque dur, microphone, caméra, et l'infection se répand !

Étape n° 3 – Le télétravail : en raison de la distanciation sociale que nous devons respecter sur une longue période (on espère qu'elle ne se prolongera pas trop) pour réduire la propagation du coronavirus, nous n'aurons jamais fait autant de télétravail. Le télétravail consiste à utiliser un ordinateur (CERN ou personnel) extérieur pour se connecter à distance au CERN. Cela signifie que, à un moment ou à un autre, vous aurez à saisir votre mot de passe CERN. Si votre ordinateur est compromis, le pirate pourra observer tout ce que vous faites : quels programmes vous exécutez, quelles données vous manipulez, quel système vous gérez, quel travail de maintenance vous réalisez, quel mot de passe vous tapez. Suffisamment d'informations pour usurper votre identité. Abuser de vos programmes informatiques. Dérober vos données. Compromettre votre système. Saboter votre travail de maintenance. Voler vos mots de passe... et la partie est terminée !

C'est ainsi que certaines organisations ont été contraintes de suspendre leur activité par le passé. Et c'est ainsi que le coronavirus pourrait bien aussi envoyer des organisations au service des urgences. Vous êtes le premier concerné.

Alors, que pouvez-vous faire pour protéger le CERN, votre ordinateur et vous-même ?

Étape n° 1 – S'ARRÊTER – RÉFLÉCHIR – NE PAS CLIQUER : essayez de retenir votre curiosité et ne croyez pas toutes les rumeurs qui circulent en ce moment. Faites preuve de prudence, et ne cliquez pas sur des liens venant de sources plus ou moins douteuses. Cela concerne par exemple des pages web donnant les « dernières statistiques » sur le COVID-19, des messages WhatsApp ou courriels malveillants transférés, etc.

Étape n° 2 – Les correctifs : veillez à ce que votre ordinateur soit doté des derniers correctifs. Les PC gérés par le CERN devraient toujours l'être. S'agissant de vos propres appareils, activez l'installation automatique des correctifs si ce n'est pas votre option par défaut. Si votre système d'exploitation ou vos applications sont obsolètes, et ne font plus l'objet d'un support, arrêtez de les utiliser et installez une version dont le support est assuré par le fournisseur. Soyez prêts à changer de version à tout moment.

Étape n° 3 – Connectez-vous en toute sécurité : il existe plusieurs méthodes officielles et sûres pour travailler à distance, pour vous connecter à distance, et pour créer à distance un tunnel vers le CERN. N'utilisez surtout pas d'autres moyens ! En particulier, n'abusez pas des ouvertures de pare-feu assignées à votre propre service et ne créez pas de proxys web pour y faire passer un tunnel. Si cela met en danger l'Organisation, ce sera considéré comme une faute professionnelle. Enfin, afin de

mieux protéger votre mot de passe, le département IT a toujours pour objectif de lancer une solution d'authentification multifacteur à l'intention en particulier des titulaires et des utilisateurs du CERN les plus exposés.

Pour avoir davantage de bons conseils sur la manière de faire du télétravail en toute sécurité, consultez cette fiche et n'hésitez pas à vous joindre à vos collègues du

CERN pour discuter de la question via le canal Mattermost consacré spécialement au télétravail (« ~teleworking »). Merci de protéger le CERN.

Nous vous souhaitons bonne chance et surtout une excellente santé à vous, ainsi qu'à votre famille et vos amis.

*Pour en savoir plus sur les incidents et les problèmes en matière de sécurité informatique au CERN, lisez notre rapport mensuel (en anglais uniquement). Si vous désirez avoir plus d'informations, poser des questions ou obtenir de l'aide, visitez notre site ou contactez-nous à l'adresse Computer.Security@cern.ch.*

*L'équipe de la sécurité informatique*

## Communications officielles

### CORONAVIRUS : PAGE D'INFORMATION DU CERN

#### Le CERN suit l'évolution du coronavirus COVID-19

Le CERN continue de suivre l'évolution du coronavirus COVID-19. Pour des in-

formations à jour, veuillez consulter la

page : <http://hse.cern/fr/news-article/coronavirus-recommandations>.

### CONTINUITÉ DES SERVICES UNIQA

Le bureau d'UNIQA au CERN (bâtiment principal) sera fermé à partir du lundi **16.03.2020 et ce jusqu'à nouvel ordre**. Pendant cette période vous pouvez joindre les services d'UNIQA par téléphone aux numéros suivants : 72730 ou au +41 22 718 63 00 ainsi qu'en envoyant un message à : [uniqa@cern.ch](mailto:uniqa@cern.ch).

Vos demandes de remboursement continueront à être traitées pendant cette période difficile. Pour une assistance médicale urgente, vous pouvez appeler UNIQA

Assistance au +41 22 819 44 77, 24/24h, pendant toute la période. Veuillez noter que ce service fournira un conseil médical et une assistance uniquement en cas d'urgence et ne sera pas en mesure de vous informer sur la prise en charge de frais médicaux par le CHIS.

Les demandes de remboursement doivent être envoyées par courrier postal avec une « enveloppe bleue » **affranchie**, si vous en avez en votre possession, ou avec une autre enveloppe à l'adresse suivante :

UNIQA, 94 rue des Eaux Vives, CP 6402, 1211 Genève 6.

Nous vous rappelons également que vous pouvez soumettre votre demande dans les douze mois suivant la date d'émission de la facture.

Le bureau au CERN vous accueillera à nouveau selon l'horaire habituel lorsque la situation reviendra à la normale.

# Annonces

## NOUVELLES RESSOURCES POUR L'APPRENTISSAGE À DISTANCE

Alors que nous sommes tous et toutes en train de nous ajuster à notre nouvelle réalité professionnelle, l'équipe HR-LD a regroupé des ressources en ligne pour nous aider à nous adapter au travail à domicile.

Travailler, diriger et apprendre à distance nous oblige à communiquer plus et non moins, à travailler plus intelligemment et non davantage, et nous permet d'adopter de nouvelles habitudes d'apprentissage. C'est dans cette optique que nous avons créé *Working remotely*, un **catalogue de matériel didactique** contenant de nombreux articles, blogs, vidéos ou formations en ligne sur comment travailler, apprendre et rester en forme à distance. Nous continuerons d'**ajouter** du matériel de soutien et d'apprentissage ces prochains jours et semaines (y compris en français).

### NOUVEAUTÉS :

– **LinkedIn Learning - UN MOIS D'ESSAI GRATUIT** - Profitez de plus de 15 000 cours en ligne dès le 26 mars et jusqu'au **20 avril 2020** (accès via la plateforme de formation du CERN *Learning Hub*). Pour apprendre à tout moment et en tout lieu !

– **1<sup>er</sup> avril 2020** - un nombre limité de licences supplémentaires pour *Udemy for CERN* seront disponibles via la plateforme *Learning Hub*.

C'est également le moment de rappeler aux membres du personnel qu'il existe déjà une offre en ligne accessible par le biais de la plateforme *Learning Hub*, notamment :

– **O'Reilly** - 50 000 livres électroniques, livres audio et vidéos sur un large éventail de sujets liés aux technologies de l'information, au développement personnel et à la gestion

– Bookboon - un vaste choix de livres électroniques sur des sujets liés au développement personnel et professionnel

– Bibliothèque du CERN – des livres, des revues et des bases de données en ligne

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos formateurs pour étudier la possibilité de transformer certains cours en cours virtuels ; les participants concernés seront contactés directement. Il va de soi que les départements ne seront pas facturés pour les désistements de cours dû à l'évolution de la situation du Covid-19.

Restez informés des nouvelles formations disponibles avec *L&D News* sur la plateforme de formation *Learning Hub* (<https://lms.cern.ch/>), constamment mise à jour. Consultez la plateforme régulièrement et plongez-vous dans le monde de l'apprentissage !

## MESURES CONCERNANT LA SUSPENSION DES FORMATIONS DE SÉCURITÉ EN SALLE

Faisant suite aux mesures prises par le CERN en réponse à la situation imposée par le COVID-19, toutes les sessions de formation de sécurité en salle sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Si pendant cette période une formation en salle arrive en fin de validité, cela n'aura pas de conséquences sur les droits d'accès. Le service Safety Training a pris

des mesures pour accorder des extensions si nécessaire, étant entendu que les personnes concernées devront s'inscrire aux formations de recyclage lors de la reprise des opérations au CERN.

Les personnes inscrites à une formation concernée par la suspension devront se ré-inscrire dès que les cours de sécurité reprendront.

Tous les cours en ligne restent disponibles pendant cette période et doivent être suivis si requis.

Bien que sa capacité soit réduite, le service Safety Training ([safety-training@cern.ch](mailto:safety-training@cern.ch)) reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

# DÉCONNEXION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Les infrastructures du CERN sont à l'arrêt en « safe mode ». En l'absence de supervision régulière des équipements et des installations, nous devons être très prudents avec les sources potentielles de départ de feu. Afin de réduire ce risque, le Service de secours et du feu du CERN vous demande de débrancher tous les matériels ne nécessitant pas d'être maintenus alimentés électriquement, en particulier les batteries (batteries d'ordinateurs portables,

de vélos électriques, de détecteurs portables d'oxygène, etc.).

Si, pour des raisons de service, cela ne s'avère pas souhaitable, veuillez déplacer l'appareil qui doit rester alimenté sous un détecteur d'incendie. Si vous n'avez plus accès au site, merci de demander à un collègue ayant accès de le faire ou, si cela n'est pas possible, contactez le Service de secours et du feu du CERN au +41 22 767 48 48 (ligne des appels non urgents) : un

pompier pourra mettre en œuvre cette mesure préventive en votre absence. Si l'appareil ne peut être déconnecté, informez le Service de secours et du feu (+41 22 767 48 48) de l'emplacement de ce matériel afin qu'il puisse être surveillé.

Nous vous remercions de votre compréhension.

*Le Service de secours et du feu*

---

## ANNULATION DU DON DU SANG

En raison du COVID19, le don du sang du 01.04.2020 est annulé.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les possibilités de don du sang dans la situation actuelle, consultez les sites suivants :

- En Suisse : <https://www.hugge.ch/don-du-sang>
- En France : <https://don-de-sang.efs.sante.fr/>

---

## FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE À PARTIR DU 20 MARS

La Bibliothèque vous assistera à distance. La Bibliothèque sera fermé au plus tard le vendredi 20 mars et jusqu'à nouvel ordre, en accord avec la situation du CERN se préparant pour la phase 3 du plan de préparation aux épidémies et d'action face au COVID-19 :

- Par conséquent, le guichet de la Bibliothèque, les salles de lecture et le Bookshop seront fermés.
- L'accès aux collections en ligne de la Bibliothèque continuera sans interruption via CDS ou les moteurs de recherche.

- Si vous avez besoin d'aide pour trouver ou accéder aux documents en ligne, library.desk@cern.ch sera là pour vous aider de 8h30 à 18h, du lundi au vendredi, comme d'habitude. La fourniture d'articles de bibliothèques extérieures se poursuivra. Par contre, il n'y aura pas de prêt de documents de bibliothèques extérieures et pas d'achat de livres papier. Les normes seront achetées en format électronique seulement.
- La soumission des documents sur CDS sera possible et leur traitement continuera comme d'habitude

sur CDS et INSPIRE. Vous pouvez contacter library.desk@cern.ch si vous avez besoin d'aide.

- Les questions concernant le paiement des frais d'Open Access doivent être adressées à oapublishing-fees@cern.ch.
- Le responsable de la Bibliothèque est joignable au +41 75 411 92 99.
- Vous pouvez aussi nous joindre via Mattermost sur le canal « Library support ».

**En cas de question, merci de contacter library.desk@cern.ch.**

---

## INFORMATION CONCERNANT LE SERVICE DES PRESTATIONS DE LA CAISSE DE PENSIONS

Pour faire suite aux mesures et recommandations prises par le CERN dans le cadre du coronavirus COVID-19 et afin de protéger la santé de tout le personnel du CERN, des bénéficiaires, des entreprises contractantes et des visiteurs, l'Organisation a pris

la décision de limiter les activités sur le site à celles qui sont indispensables à la sûreté et à la sécurité du site et des équipements. Toutefois, le Service des Prestations de la Caisse de pensions s'efforcera de répondre à vos questions par mail ou télé-

phone. Nous nous excusons d'avance pour les éventuels délais que cela pourrait engendrer et vous remercions pour votre patience et compréhension.

# Le coin de l'Ombud

## DES PARTICULES ÉLÉMENTAIRES AU BALLON ROND !

*« Mon chef a clairement ses favoris dans l'équipe. Il passe beaucoup de temps avec eux, et les autres doivent se contenter d'une attention minimale de sa part. Tout cela crée une atmosphère de compétition malsaine entre les membres de l'équipe. »*

À l'inverse de cet exemple, il y a, heureusement, beaucoup de responsables d'équipe qui ont compris les enjeux d'un bon esprit d'équipe et ce qui est attendu d'eux.

Le monde du sport ne fait pas exception. Prenez par exemple l'ancien footballeur français Zinédine Zidane, qui a fait une reconversion remarquée en devenant entraîneur au Real Madrid.

Comme de nombreuses équipes au « top niveau », l'équipe du Real Madrid réunit un nombre impressionnant d'« egos », ce qui ne rend pas la vie de leur entraîneur particulièrement facile. La tentation, dans ce genre de situation, est de consacrer

beaucoup de temps et d'énergie aux plus fortes personnalités, quitte à négliger les autres... Mais est-ce que Zidane a une formule magique pour laisser s'exprimer pleinement le potentiel des fortes têtes, tout en soutenant le développement des autres joueurs au bénéfice de toute l'équipe ? Sa solution : traiter tous les joueurs avec le même respect et ne faire aucune distinction.

Bien sûr, le Real Madrid passe lui aussi par des périodes difficiles. À ces occasions, Zidane fait preuve de patience et protège son équipe de la pression qu'il subit, quand certains managers pourraient choisir de se décharger de la pression sur leur équipe, créant beaucoup d'incertitude.

On a beau faire partie d'une équipe sportive au meilleur niveau, on a tous besoin d'un minimum de reconnaissance, surtout avant des matchs ayant de grands enjeux. Dans sa gestion quotidienne, Zidane consacre du temps individuel à chaque

joueur ; avant chaque match, il a un petit mot pour chacun. En dehors du terrain, Zidane reste très discret. Jamais il ne critiquera l'adversaire, et il préfère que le mérite revienne à ses joueurs.

Même si le football ne semble pas avoir beaucoup de points communs avec le CERN, le travail en équipe est, dans les deux cas, une composante essentielle du succès. Quel que soit le domaine d'activités, les qualités d'un bon leader sont probablement assez universelles. Pourquoi ne pas s'inspirer du monde du sport pour mener votre équipe au succès ?

Pierre Gildemyn

*Si vous souhaitez réagir à mes articles, n'hésitez pas à m'envoyer un message à Ombuds@cern.ch . De même, si vous avez des suggestions de sujets que je pourrais traiter, n'hésitez pas non plus à m'en proposer.*